



Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Rouen, le vendredi 08 février 2019

Sécurité publique

Communication dans la perspective de prochaines manifestations

En raison des appels à manifestation lancés sur les réseaux sociaux et au regard des épisodes de violence envers les forces de l'ordre et des multiples exactions commises à Rouen, les derniers samedis, les riverains et commerçants des centres-villes, en particulier à Rouen et au Havre, sont invités à prendre des mesures de précaution pour la journée de samedi prochain.

Il est expressément conseillé **de ne laisser sur la voie publique aucun objet ou matériaux** qui pourraient être utilisés comme projectiles, incendiaires ou armes durant le temps des manifestations.

Poubelles, pancartes, encombrants, vélos et autres mobiliers extérieurs devront être impérativement remisés afin d'éviter qu'ils ne soient endommagés ou utilisés à des fins d'agression ou de destruction.

Il est particulièrement demandé aux habitants du centre-ville de Rouen où d'importants dommages ont eu lieu lors des derniers rassemblements, de ne **laisser aucune poubelle, même vide, accessible**, après la dernière tournée de ramassage des ordures de samedi matin.

Comme ce fut le cas lors des samedis précédents, Fabienne Buccio, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime a pris **deux arrêtés**, valant du vendredi 08 février 2019 (18h00) au dimanche 10 février 2019 (soir) :

- La vente et l'utilisation de pétards et feux d'artifices dits de divertissement, sont interdites sur tout le département
- La vente et l'utilisation de bouteilles ou bidons contenant des produits chimiques, inflammables ou explosifs, sous la forme liquide, solide ou gazeuse (essence, acide chlorhydrique, acide sulfurique, soude, chlorate de soude, alcools à brûler et solvants) et la vente de carburant aux usagers sous forme conditionnée (jerricans, bidons, etc.) sont interdites sur tout le département.

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr . Twitter : @prefet766 **courriel** : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr